

Rapport d'activité 2023

Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s



PSM

Courriel : coordination@psmigrants.org

Téléphone : 06 99 47 19 18

CONTEXTE D'ACTION	2
Lieux de (sur)vie à la frontière	3
Focus 2023 : Les personnes meurent du régime frontalier	9
Les interpellations dans le réseau à travers : des actions, des manifestations, des groupes de travail thématiques et différentes saisines	11
Des interpellations thématiques réalisées par les associations :.....	14
Les activités PSM	17
La PSM, espace de renforcement des compétences et d'analyse des pratiques.....	17
Formations.....	17
Formations juridiques.....	17
Formations « classiques PSM ».....	18
Formations sur la santé mentale.....	18
Formation à l'Organisation collective.....	19
Welcome Days.....	19
Temps d'échanges et de pratiques.....	20
Forum annuel de la PSM.....	20
Une conférence dans le cadre du cycle sur les « violences policières ».....	20
Un temps d'échanges sur l'hospitalité.....	20
Groupe d'analyses des pratiques.....	21
Outils.....	21
Santé Mentale.....	22
La PSM, espace de rencontre, de coordination, et d'initiative collective.....	22
La PSM met en place et anime des groupes de travail.....	22
Rencontres inter-associatives.....	22
Commission Plaidoyer.....	23
Commission Santé Mentale.....	24
Commission Pouvoir d'Agir.....	24
Commission Défense des droits des occupant.e.s de terrain.....	25
La PSM appuie des initiatives impliquant des membres du réseau mais qui sont coordonnées hors du réseau par des associations nationales.....	25
Observatoire des expulsions.....	25
La PSM appuie la réalisation d'actions ou initiatives collectives.....	26
Coordination du diplôme médiation-interprétation aux frontières.....	26
Participation au projet mémoire.....	26
Appui à l'organisation de manifestations et d'actions de sensibilisation.....	27
Action et événements de sensibilisation.....	27
Entraves aux solidaires de Grande-Synthe.....	27
Projections.....	27
Rencontre avec les universitaires et personnalités.....	27
Coordination de la venue du Conseil de l'Europe.....	27
Partenariat avec l'Université de Manchester.....	28
La PSM, vie associative et gouvernance.....	28
La PSM mobilise autour de ses différentes instances et développe une organisation plus horizontale – fonctionnement en commissions.....	28
Commission Finances.....	28
Commission Employeuse.....	29
Commission Bienveillance et gestion des conflits.....	30

La PSM améliore sa communication interne.....	30
Commission Communication.....	30

L'association la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s (PSM) existe officiellement depuis le 07.10.2011. En 2022, elle rassemble 29 associations et collectifs accompagnant les personnes exilées sur le territoire du Nord-Pas-de-Calais, mais aussi le long du littoral, jusqu'à Dieppe, Oustreham et Cherbourg. La PSM compte également 13 membres individuel.le.s, et 7 membres bienfaitrices/teurs. Elle est au service des bénévoles et militant.e.s de son réseau. Le présent rapport* porte sur les activités réalisées entre le 01.01.2023 et le 31.12.2023.

Depuis 2011, la PSM travaille autour de 3 objectifs spécifiques :

- Les acteurs associatifs renforcent leurs compétences, analysent leurs pratiques
- Les associations se connaissent, se coordonnent et agissent ensemble
- La PSM améliore sa vie interne et sa gouvernance

* Règles de féminisation Ce rapport a été « féminisé » afin de rendre visible la présence de femmes parmi les personnes exilées, ainsi que parmi les bénévoles et personnes militantes qui les accompagnent. Les formes longues (ex : « les femmes et les hommes ») et les tournures neutres (ex : « les personnes exilées ») ont été privilégiées, mais vous rencontrerez également souvent des formes contractées, faisant usage du point. Ainsi, « les exilées et exilés » devient « les exilé.e.s » ; « certains et certaines » devient « certain.e.s »

CONTEXTE D'ACTION

Le réseau de la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s s'étend de la région Hauts de France à la région Normandie ; la PSM rassemble les solidaires sur le littoral nord, de Dunkerque, Calais jusqu'à Boulogne sur Mer, mais aussi des solidaires dans les terres - Steenvoorde, Angres, le Cambrésis, le Béthunois - et en Normandie les solidaires à Dieppe, Oustreham et Cherbourg.

Ci-dessous vous retrouverez [notre carte interactive](#) et la localisation de nos membres.



Lieux de (sur)vie à la frontière

Du côté français, l'année 2023 connaît toujours un contexte dégradé en termes de droits fondamentaux pour les personnes exilées : elles ont toujours à (sur)vivre sur des campements informels, ou en squats, et restent en grande mobilité, faute de politique d'accueil ; et pire, ayant à subir sur différents territoires une politique de harcèlement dans les villes, les lieux qu'elles habitent, et d'empêchement constant des traversées via une présence policière renforcée sur le littoral. Ces politiques ont des conséquences graves sur les personnes concernées, et par ricochet sur les associations qui ont toujours plus à pallier aux besoins qu'elles constatent.

- **Cherbourg**

Le campement de Cherbourg existe maintenant depuis 5 ans sur un lieu dédié, situé dans un sous-bois. 40 à 60 personnes Afghanes (sur)vivent sur le lieu, dont des mineurs non accompagnés très jeunes de 11 à 17 ans, et sont soutenues par l'association Itinérance Cherbourg. Ce soutien se traduit par de l'accompagnement juridique, un accueil de jour dans la ville, mais aussi par un soutien logistique (à travers des distributions de matériel).

Une tempête "Gérard" qui a soufflé sur Cherbourg dans la nuit du 15 au 16 janvier a eu des conséquences importantes : des branches et des arbres ont écrasé des tentes dans leur chute, un Afghan a dû être hospitalisé pendant une semaine. Le vent a également détruit l'abri servant aux occupants du camp, de lieu de réunion et de foyer pour cuisiner. Les Afghans et les bénévoles d'Itinérance Cherbourg ont reconstruit et ont consolidé les structures.

Les personnes tentent la traversée via camions qui embarquent sur des ferrys à destination du Royaume-Uni et de l'Irlande. Les personnes témoignent de refoulements lorsqu'elles sont découvertes dans le port d'arrivée en Irlande, parole relayée par l'association Itinérance Cherbourg, qui constate une systématicité de cette pratique qui ne respecte pas le principe de non-refoulement prévu dans la Convention de Genève de 1951.

Des travaux de clôture ont démarré à l'été 2022 sur le port de Cherbourg. En janvier 2023, une clôture supplémentaire de 4 mètres de haut était installée : "elle vient ceinturer, sur 3,5 kilomètres, la

zone d'accès restreint du terminal transmanche du port et vient doubler la clôture de 2,80 mètres qui existait déjà. Avec une augmentation de l'éclairage et de la vidéosurveillance, ces travaux, qui doivent être achevés pour le mois de mars, sont financés à hauteur de 3,2 millions d'euros par la Border Force britannique.¹ La motivation à ces nouveaux travaux de sécurisation, ce sont les "incursions de migrants" qui auraient doublé, notamment au mois d'octobre 2022. "Le port dit ainsi avoir augmenté son personnel de sécurité et les passages de maîtres-chiens. La barrière qui entoure le port est également en train d'être rehaussée."

A Cherbourg, le préfet a autorisé depuis le 21 décembre [le survol de drones au-dessus du port de Cherbourg-en-Cotentin](#). Ce survol a pour objectif de "lutter contre le franchissement irrégulier des frontières" et sera valable pour 3 mois.

- **Dunkerquois**

Dans le Dunkerquois, sont présentes ou de passage des personnes majoritairement d'origine kurde irakienne ou kurde iranienne, de nationalité iranienne, afghane, pakistanaise, indienne, vietnamienne, albanaise et de façon plus minoritaire, des personnes en provenance du Koweït, du Yémen, de Syrie, de Palestine. Des personnes transitant par Calais, d'origine soudanaise et érythréenne, suivant les conditions de passages favorables, viennent également vivre sur les campements de Loon Plage. De façon générale, en plus d'hommes seuls, les personnes sur les campements du Dunkerquois sont souvent des familles avec enfants en bas âge, et il y a une présence forte de mineur.e.s non accompagné.e.s. Leur nombre a oscillé de 400 à plus de 1000, avec une impossibilité de connaître exactement le nombre de personnes présentes à cause des expulsions de terrain constantes qui créent une dispersion et une invisibilisation des personnes, du terrain occupé en lui-même très étendu, et de la rapidité avec laquelle les personnes passent la frontière ou repartent à Paris, Lille, ou plus loin, avant de revenir tenter une nouvelle traversée.

Les personnes sont situées près d'une zone industrielle sur des terrains appartenant au Port, à cheval sur différentes collectivités (Loon Plage, Mardyck, Dunkerque, Communauté Urbaine de Dunkerque) près d'une zone industrielle particulièrement éloignée de la ville. Il n'y a aucun dispositif d'Etat en matière d'accès à l'eau et aux repas, aux soins, à l'information, etc. Un partenariat a été noué avec la mairie de Mardyck qui accepte d'ouvrir un gymnase deux fois par semaine pour donner un accès à des douches à 50-80 personnes par après-midi, acheminées par navettes du campement au gymnase. L'interlocuteur des associations pour l'accès et la situation au campement est le directeur de la sécurité du Port qui traite de manière sécuritaire et surtout non-adaptée la situation : le port décide où doivent se placer les associations, et maintient un rythme d'expulsions à l'aide d'ordonnances sur requête, bases légales qui empêchent les personnes habitantes des terrains d'avoir accès au tribunal.

En 2023, les expulsions du terrain se répètent, avec à chaque fois la destruction du lieu de vie, mais aussi la destruction des affaires personnelles. Les personnes sont mises dans des bus de force lors des opérations d'expulsion, les autorités indiquant qu'il s'agit de "mises à l'abri". Des labours ou différents travaux à la suite de ces expulsions rendent d'autant plus hostile le lieu. Les associations alertent en février et mars que les personnes sont de plus en plus isolées et enclavées sur une même zone (entre un terrain labouré, une rigole élargie par des machines, le canal, et une voie ferrée) qui insécurise non seulement les personnes qui habitent sur le campement, mais aussi l'intervention associative.² En plus de demandes sur des emplacements sécurisés pour se garer, les associations

¹ [Article FranceTVInfo "Migrants : le port de Cherbourg observe une explosion des tentatives de passage" \[21/01/2023\]](#)

² [Communiqué interassociatif](#) 10-03-2023

revendiquent sans succès à plusieurs reprises en 2023 une benne pour les déchets au port et à la préfecture.

Ce campement est situé sur une plaine marécageuse, classée zone SEVESO : un incendie dans une usine de produits chimiques, le 20 février, a provoqué la formation d'un nuage de chlore sans que rien ne soit fait pour protéger les personnes.

Le campement vit des violences endogènes systématiques (coups de feu sur le campement, personnes blessées, violences physiques entre les personnes et tensions généralisées), à la suite de l'année 2022 qui avait déjà connu des morts et blessés par armes à feu. Le 15 février 2023, un homme est assassiné sur le campement. Avec l'aide du groupe décès, une commémoration a été organisée devant la stèle des droits de l'Homme à Dunkerque le 22 février.

Début mai 2023, un article de Médiacités documente la situation : *“Une vaste plaine dont les confins sont des usines, montagnes d'acier et de tubulures, un canal, une voie ferrée, une route et des centaines de mètres de clôtures, des amas de tentes et de bâches disposés entre pelouses et fourrés, quelques étals de produits alimentaires en plein air, une cahute baptisée mosquée, des tas d'ordures qui se consomment lentement, et c'est tout.”*³ Les personnes ont été expulsées de ce lieu le 4 mai. Les personnes se sont réinstallées sur une aire d'accueil de grand passage à Loon Plage et d'autres terrains très éloignés, rendant invisibles une grande proportion de personnes. Une procédure d'expulsion via un référé mesures utiles a été entamée par la communauté d'agglomération de Dunkerque pour l'aire d'accueil. Quelques personnes exilées ont pu être représentées par un avocat à l'audience au Tribunal administratif du 31 mai ; sans surprise, le juge a rendu une ordonnance d'expulsion le 12 juin. L'expulsion a eu lieu le 13 juillet sans qu'aucune solution ne soit proposée aux personnes en termes de mise à l'abri. Des blocs en béton ont été installés à l'entrée du chemin menant à l'aire des gens du voyage. Ces derniers empêchent tout véhicule de rentrer sur l'aire.

Depuis, les personnes sont retournées sur les lieux inhospitaliers sur les terrains du Port de Dunkerque, leur nombre a augmenté à plus de 1 000 personnes en été. Le 30 novembre, à nouveau une importante opération d'expulsion a lieu (simultanément à une opération dans le Calais).

Au vu des conditions de vie dégradées sur place (nombre élevé de personnes, inondations, accès minimal ou inexistant à l'eau, températures négatives), mais aussi des tentatives de la préfecture d'entraver les actions des associations, un bénévole de Salam Nord/Pas-de-Calais a entamé une grève de la faim à partir du 22 novembre 2023 ; il a repris une alimentation après 40 jours. Les associations en soutien de ses revendications ont organisé un rassemblement à la Conférence des Maires de la Communauté Urbaine de Dunkerque le 15 décembre. Après un rendez-vous obtenu avec les services techniques grâce à cette mobilisation, une benne à ordures et des points d'accès à l'eau ont été installés sur le campement fin décembre.

- **Calaisis**

Dans le Calaisis (le centre-ville de Calais, Marck, Coquelles et quelques villes alentours), sont présentes ou de passage des personnes majoritairement de nationalité soudanaise, sud-soudanaise, érythréenne, afghane, et de façon plus minoritaire, des personnes en provenance d'Iran, du Kurdistan Irakien, du Kurdistan Iranien, d'Ethiopie, du Koweït, du Yémen, de Syrie, de Palestine. De façon générale, en plus d'hommes seuls, les personnes sur les campements peuvent être des mineur.e.s non accompagné.e.s et il y a quelques familles, dont le nombre augmente en été. Le nombre estimé de personnes a oscillé entre 600 à 2 000 personnes (fin octobre) suivant les périodes.

³ [Article Médiacités - Bertrand Verfaillie "Le camp de Dunkerque-Mardyck, « intolérable » base arrière de départs vers l'Angleterre" \[01-05-2023\]](#)

Plusieurs campements existent, au centre ville, et à l'extérieur sur des friches industrielles.

Le contexte des expulsions à Calais est toujours le même depuis 2018 : des expulsions des terrains ont lieu tous les deux jours avec une base légale dévoyée, l'enquête pénale en flagrance. Les policiers viennent interrompre le délit "flagrant" d'occupation illicite, et classent sans suite la procédure après avoir demandé aux personnes de se déplacer sur la voie publique et qu'une société de nettoyage ait pris ou détruit les affaires sur place. Une forte hausse d'arrestations par la police aux frontières a été constatée. D'autres expulsions plus conséquentes consistent à détruire intégralement les lieux de vie et à forcer les personnes à monter dans des bus dont les personnes ne connaissent pas la destination, ce que les autorités indiquent être des "mises à l'abri".

L'hébergement de droit commun à Calais est réalisé soit au 115 (maximum 3 nuits si les personnes parviennent à avoir une place) ou soit via orientation vers les CAES (Centres d'Accueil et d'Évaluation des Situations)⁴. L'hiver, aucun accueil inconditionnel n'existe, seulement un "Plan Grand Froid" déclenché "au thermomètre" ou suivant le niveau de vent lors de tempêtes.

Le début d'année a été marqué par le suicide d'un homme Soudanais le 3 janvier à proximité du campement dit "Old Lidl" à Marck. Plusieurs décès ont égrené l'année à Calais.

La mairie a lancé une procédure de référé mesures utiles aux fins d'expulsion par la mairie pour expulser sous les ponts du centre-ville. L'audience avait lieu le 11 janvier, et le juge a ordonné l'expulsion le 18 janvier 2023. Des demandes de report avaient été demandées sans succès, les personnes exilées n'ont pas pu être représentées à l'audience.

Du 17 au 30 janvier, le plan grand froid était déclenché à Calais et reconduit par la préfecture suivant les températures pour 1 nuit, ou 3 jours, selon les prévisions météorologiques.

En mars, un évènement frontalier inhabituel a eu lieu : 64 personnes (dont des enfants et des femmes enceintes) ont été maintenues dans une zone d'attente ad hoc, créée par arrêté, entre le 21 et le 23 mars. Elles étaient en provenance d'Angleterre avec des visas touristiques et ont été refoulées par la France au Royaume-Uni. Les associations locales et l'ANAFE, n'ont pas eu plus d'informations sur les conditions dans lesquelles les personnes ont été maintenues dans la zone d'attente, ni si elles ont eu accès à leurs droits.

La politique inhospitalière continue, l'hiver 2022-2023, les affaires des personnes lors des expulsions étaient particulièrement prises aux personnes et les expulsions pas forcément à un rythme régulier ; les associations avaient instauré un système de vestiaire en proposant aux personnes de leur donner leurs affaires en amont des expulsions pour pouvoir les récupérer à la fin des opérations. Des enrochements se sont succédés, d'abord dans le quartier Beaumarais rue de Judée, puis dans le centre-ville, soit pour que les rochers servent à empêcher les personnes de s'installer, soit pour empêcher des véhicules associatifs de se garer. Les associations continuent d'être entravées dans leurs actions : en tout 2 cuves d'eau ont été prises à Calais Food Collective (le 21 janvier, et le 11 août) ; lors d'une collecte de déchets des associations, le Secours Catholique a eu une contravention de 368 €.

Le 10 octobre, le campement dit "Old lidl" où (sur)vivent 500 personnes Soudanaises est expulsé, les personnes sont forcées via une nasse à rentrer dans des bus. Une trentaine de personnes est placée en centre de rétention administrative. Des policiers sont restés toute la journée et toute la nuit sur le lieu pour empêcher une réinstallation, le projet est de clôturer la zone.⁵

⁴ Ces centres étant situés loin de la frontière et du littoral.

⁵ [Article Voix du Nord "Calais : 11 km de clôtures autour des zones de la Turquie et Transmarck d'ici à l'été 2024" \[10-10-2023\]](#)

Le 30 novembre, à nouveau une importante opération d'expulsion a lieu à "Old lidl" simultanément à une expulsion similaire sur le campement de Dunkerque.

Dès novembre, les dispositifs d'hébergement au départ de Calais (via les navettes qui conduisent les personnes en CAES) ont été saturés pendant plusieurs mois en parallèle de la saturation du 115, alors même que le nombre de personnes était particulièrement élevé, avec des femmes et des familles en grand nombre. [Plusieurs rassemblements ont eu lieu devant la préfecture](#), et des lieux ont été ouverts en urgence par les associations pour accueillir quelques nuits des dizaines de familles.

- **Béthunois (Saint Hilaire Cottés, Quernes)**

Le campement de Quernes, qui existait depuis 2017, a été définitivement déconstruit en 2023 par l'association Terre d'errance Norrent Fontes, il n'y avait plus de personnes qui vivaient sur place.

Un campement existe à Saint-Hilaire-Cottés dans un fossé boisé en plein milieu des champs, à proximité d'une aire d'autoroute. Il y avait 7 à 12 personnes de nationalité Érythréenne qui vivaient sur place depuis plusieurs années, les personnes changeant au gré des passages réussis en camion. En parallèle de l'aide aux personnes exilées sur le campement, les bénévoles de Terre d'errance accueillent habituellement les week-ends les personnes ; en plus de cet accueil, en 2023, un logement mis à disposition pour l'association sur la commune d'Amettes permet de proposer des douches deux fois par semaine.

Un arrêté "anti-bivouac" municipal les menace d'expulsions depuis 2020, les expulsions restant rares. Deux événements ont eu lieu en mars qui a précipité leur départ du lieu - à ce moment-là vivaient 5 personnes Érythréennes et 3 personnes Soudanaises sur place. Dans la nuit du 7 mars, leurs abris de fortune et leurs affaires avaient été enlevées par la mairie. Le lendemain, une entreprise d'élagage se rend sur place pour couper les arbustes et les arbres sur le lieu. Un rendez-vous est demandé par Terre d'errance le jour même avec le maire, auquel se rendra l'association et deux personnes du campement. Le maire justifie l'expulsion par la construction d'un parc éolien à proximité et qu'il ne veut pas de migrants sur son territoire. Il indique qu' « *il n'y a pas d'obligation à informer au préalable les exilés ou les associations. Il n'a pas la possibilité de proposer une solution d'accueil ou de mise à l'abri* ».

Le 22 mars, les personnes ont vécu une agression raciste de la part de 5 individus dont un était armé, et a menacé de son arme une personne exilée ; ils ont saccagé le campement et volé des affaires. Terre d'errance a déposé plainte pour dégradations, vols et violences aggravées. 5 audiences ont eu lieu en août, septembre et octobre, auxquelles n'a pas pu assister Terre d'errance, suivant le choix du procureur de proposer des compositions pénales aux personnes qui ont organisé l'attaque sur le campement, à majorité mineures.

Suite à cette attaque, les Érythréens sont définitivement venus vivre sur Calais. Des personnes Soudanaises sont venues recomposer un campement. Une affluence des personnes est constatée dès la fin d'année 2023, le nombre oscillant entre 10 à 20 Soudanais sur place. Un nouveau saccage du lieu a eu lieu le 19 décembre, matin d'une des audiences au Tribunal judiciaire de Béthune, liées à la précédente attaque du campement en mars.

- **Boulonnais**

Il n'y a pas de campement en tant que tel à Boulogne-sur-Mer ni dans les communes environnantes mais plutôt quelques lieux de vie très éphémères. Dans la ville de Boulogne, il y a régulièrement des groupes de personnes exilées, trempées, parfois blessées qui sont à la recherche d'une gare ou d'un bus pour retourner sur les campements de Calais ou Dunkerque. Des groupes de personnes

naufragées passent souvent la nuit devant la gare de Boulogne, dormant à même le sol. L'association OSMOSE 62, Objectif Soutien Maraude Opale Solidarité Exilés, s'est créée, rassemblant des citoyen.ne.s du Boulonnais qui "*ne souhaitent pas rester sans rien faire*". Sur le fait que les personnes arrivent dans la ville après un naufrage, il est rarement proposé une solution, parfois un bus est affrété pour acheminer les personnes vers un CAES. Il existe un Chapiteau, un lieu financé par le Royaume-Uni qui est censé accueillir les groupes de retour de naufrages mais c'est un lieu jusqu'ici toujours fermé .

- **Ouistreham**

Le campement à Ouistreham est stabilisé depuis 2020. L'emplacement est un sous-bois à proximité immédiate d'un chemin de halage, et d'un canal. Il y avait déjà des tentes sur ce lieu dès 2017. De 30 à 80 personnes vivent sur place (des hommes seuls Soudanais, et des mineurs non accompagnés garçons).

Le nombre de personnes a augmenté au cours de l'hiver 2022-2023, passant de 30 personnes en janvier à 50 personnes en mars. Malgré des températures en dessous de 0° C, aucun "plan grand froid" n'a été déclenché. Le département ne met pas en place de maraudes à destination des mineurs. En juin, la population présente a chuté de moitié tandis qu'en été elle a augmenté brusquement. Diverses associations pallient aux besoins alimentaires, en eau, en soins des personnes, mais aussi en apprentissage de la langue française, en information et accompagnement au droit. Lors de l'été 2023, l'ensemble des personnes avaient réalisé une demande d'asile sur le campement, beaucoup de personnes réfléchissant à s'ancren en France.

Le campement n'est plus sujet à expulsion depuis 2022, les procédures d'expulsion de 2021 et 2022 n'ayant pas abouti. Les associations sur place se sont penchées sur la sécurisation des conditions de vie, en particulier l'accès à l'eau, avec le soutien de l'ONG Solidarités International. Les équipes de Vents Contraires et Médecins du Monde ont mené conjointement une enquête flash à Ouistreham, méthode déjà déployée à Grande-Synthe en 2019, documentant les carences en termes d'accès à l'eau et aux installations sanitaires. Le résultat de l'enquête a pu être produit dans une requête en référé liberté au Tribunal administratif de Caen.

Une audience gagnante pour le campement, avec une décision rendue le jour même, le 2 juin : « *Plusieurs associations d'aide aux migrants réclamaient l'installation d'un point d'eau sur le campement de migrants de Ouistreham (Calvados). Le juge des référés leur a donné raison et somme la préfecture et la commune de créer des points d'eau et des latrines à proximité du campement.* »⁶ Malgré cette bonne décision, les associations font face à la mauvaise volonté de la municipalité qui ne veut pas exécuter l'ordonnance du juge⁷. La préfecture et la mairie de Ouistreham font appel au Conseil d'Etat qui confirme l'ordonnance du tribunal administratif de Caen⁸ : "*dans une ordonnance du 3 juillet 2023, le juge des référés du Conseil d'Etat a rejeté les appels de la commune de Ouistreham et du ministère de l'intérieur contre l'ordonnance du tribunal administratif de Caen qui a enjoint à l'administration de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'atteinte manifeste à la dignité humaine liée à l'absence d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement sur le campement de Ouistreham.*" Pourtant l'exécution de l'ordonnance a tardé à être mise en place de manière satisfaisante à proximité du campement. Quelques améliorations avaient été apportées sur le campement suite à l'action en justice interassociative (notamment un dispositif provisoire et précaire d'accès à l'eau potable : douches, toilettes et robinet), cela malgré la mauvaise volonté de la

⁶ [Ouest France "Accès à l'eau sur le campement des migrants à Ouistreham : la justice donne raison aux associations" \[05/06/2023\]](#)

⁷ [France Bleu "Le maire de Ouistreham ne veut pas fournir des points d'eau et des sanitaires aux migrants de sa ville" \[13/06/2023\]](#)

⁸ [Communiqué interassociatif "Campement de Ouistreham : le Conseil d'Etat confirme l'ordonnance du tribunal administratif de Caen – une victoire pour le droit à l'eau des personnes exilées" \[06/07/2023\]](#)

municipalité. Le 1er décembre 2023, le Conseil d'Etat saisi à nouveau par les associations, cette fois-ci en exécution de l'ordonnance a [enjoint la mairie de Ouistreham](#) à prendre les mesures nécessaires pour le bon fonctionnement des installations sanitaires autour du campement.

Dès l'automne 2023, le nombre de personnes a largement augmenté, passant de 50 personnes à plus de 200. Le 7 décembre 2023, un dispositif de mise à l'abri volontaire des personnes exilées du campement a été mis en place par la préfecture, faisant suite à plusieurs alertes des associations sur la situation humanitaire délétaire sur place. Trois bus ont été mis à disposition et 54 personnes au total ont été accompagnées à bord par des employé.e.s de l'OFII.

- **Les réseaux d'hébergement et les maisons et lieux accueillants :**

ECNOU & Migraction 59 continuent leur action d'accueil en travaillant de concert : les bénévoles d'ECNOU sont tou.te.s inscrit.e.s à Migraction 59, et réalisent un accueil les week-ends des personnes en exil de Calais, en retrait de la frontière (dans les 7 vallées ou à Lille).

Les maisons du répit qui se sont développées à la frontière franco-britannique sont de véritables acteurs du contexte : elles proposent un lieu d'accueil, chacune avec ses propres règles et un public déterminé, cela en lien avec les acteurs associatifs de terrain. On peut citer la Maison Sésame à Herzele, mais aussi à Steenvoorde, où une maison d'accueil animée par Terre d'errance Steenvoorde fait suite au campement informel et à l'accueil de jour, et accueille dorénavant des personnes des Jungles de Calais. Un ensemble de maisons du répit existent directement à Calais : la Maison Écart, la Maison Margelle, la Maison Maria Skobstova et la Base solidaire.

- **Le littoral et la frontière entendus dans un sens large :**

Pour échapper aux contrôles, les tentatives de traversée par petits bateaux se font depuis des zones de plus en plus diverses et dispersées. Des campements éphémères se créent le long de la côte, beaucoup entre Berck (à plus de 80 km au sud de Calais) et Boulogne sur Mer ou à Loon Plage et Gravelines plus près de Dunkerque. Les associations qui agissent sur la côte (Utopia 56 fait désormais des maraudes le long du littoral et Osmose 62) agissent en fonction des besoins des personnes: si elles ont vécu un naufrage et ont besoin de matériel sec, si elles ont subi des violences policières, etc. Utopia 56 relaie toute l'année 2023 des témoignages de violences policières et de non-prise en charge des personnes, tel que le 2 avril : "Des policiers ont repoussé à coup de gaz lacrymogènes une trentaine de personnes dont quatre enfants de 1, 4, 14 et 16 ans qui tentaient de traverser la Manche. Les policiers ont ensuite mis feu à l'embarcation avant d'abandonner tout le monde sur la plage." L'association réalise des saisines au Défenseur des droits et à l'IGPN.

Du côté du littoral belge, le nombre de personnes exilées interceptées connaît une forte baisse qui s'explique, selon les autorités, par les moyens mis en œuvre pour surveiller le port de Zeebrugge, là où les personnes tentent de grimper à bord des conteneurs en partance pour le Royaume-Uni. Un article d'Infomigrants indique : "*Parmi les raisons qui expliquent cette forte baisse : le "Harbour Security Plan Zeebrugge", un plan qui vise à sécuriser les abords du port. Depuis 2018, les autorités britanniques font partie des principaux investisseurs de ce projet. En 2022, "un budget supplémentaire avoisinant les 4,5 millions d'euros" a même été débloqué*".⁹ Du côté des terres en Belgique, des informations remontent de plusieurs campements autour de Tournai à proximité d'aires d'autoroute.

⁹ [Infomigrants "Le nombre de migrants interceptés sur le littoral belge en forte baisse" \[11/01/2023\]](#)

Focus 2023 :

Les personnes meurent du régime frontalier



Un travail de mémoire et d'enquête journalistique

Depuis 1999, on décompte au moins 392 personnes mortes du régime frontalier, à trouver un Mémorial en ligne [ici](#).

Sur le média Les Jours, Maël Galisson a rédigé une série : "Les tués de Calais". « Ils s'appelaient Foad, Bin, Sara, Gebrel, Mawda ou Omar. Ils venaient de Chine, d'Afghanistan, de Somalie... Des hommes, des femmes, des enfants. Tous sont morts entre la zone frontière franco-belge et le Royaume-Uni, autour de Calais, entre 1999 et le 15 mai 2023. 367 morts, une litanie sourde et sans fin. Comme si un tueur en série sévissait depuis vingt-cinq ans, sans que les institutions policière et judiciaire ne s'émeuvent. Alors, Les Jours s'autosaisissent et remontent le fil d'un carnage silencieux et politique. » ¹¹

Toujours une actualité en 2023 : les personnes meurent du régime frontalier

En 2023, ce sont au moins 27 personnes qui sont décédées.

Le 3 janvier 2023, Foad Dango, un exilé soudanais de 29 ans, est mort percuté par un train à Marck. Les circonstances indiquent qu'il s'est suicidé.

Le 14 février, Halkawt Ahmed, un exilé kurde a été blessé par balle sur le campement de Loon-Plage. Il a été transporté à l'hôpital de Lille dans un état grave et n'a pas survécu. Il est décédé le lendemain, le 15 février.

Le 10 mai, à Calais, Ahmed Youssef Adam, un Soudanais de 30 ans, est mort percuté par un poids lourd.

Le 31 mai, Sami Ibrahim Othman, de nationalité soudanaise et âgé de 25 ans, est mort après être passé sous les roues d'un camion à Transmarck.

Le 4 juillet, Yahya Ibrahim Omar, un exilé Soudanais, a été découvert inerte sur l'autoroute A16, près de l'échangeur A26 à hauteur de Calais. Il meurt des suites de ses blessures.

¹⁰ Photo prise lors du rassemblement spontané après le drame qui a coûté la vie à 27 personnes au large de Calais, le 24 novembre 2021. Photo archives Baziz Chibane - VDNPQR

¹¹ [Série Les Jours à retrouver ici](#) Maël Galisson

Le 12 août, 6 personnes afghanes meurent dans un naufrage au large de Sangatte. Une à deux personnes sont aussi portées disparues suite à ce naufrage.

Le 14 septembre, à Bierne, Jallal Alden Mohamed est décédé, percuté par une voiture sur la RN225.

Le 26 septembre, une femme Érythréenne de 24 ans est morte lors d'une traversée, piétinée à cause du trop grand nombre de personnes sur le bateau. Elle a été ramenée sur la plage par son compagnon.

Le 30 septembre, Dinesh Shanmugarajah, de nationalité Sri Lankaise et âgé de 33 ans, est retrouvé mort dans un canal à proximité du campement de Loon Plage.

Une personne, toujours le 30 septembre, est morte percutée par un train sur la ligne Calais-Dunkerque dans le quartier du Beau-Marais.

Le 8 octobre, un homme Érythréen est retrouvé mort entre Berck et Merlimont après que les secours aient été appelés lors d'une tentative de traversée.

Le 6 novembre, un homme Vietnamien de 37 ans est mort après avoir été percuté par un train alors qu'il marchait sur la voie ferrée. Ce décès n'a pas été médiatisé, l'information est parvenue aux associatifs par le biais d'un agent de la sécurité SNCF rencontré pendant l'évacuation d'un campement.

Le 11 novembre, après plusieurs mois de coma à l'hôpital de Calais, un homme Soudanais a succombé à ses blessures à la suite d'une agression au couteau.

Le 13 novembre, suite à des affrontements, un homme Soudanais de 22 ans est mort égorgé sous le pont Mollien à Calais.

Dans la nuit du 16 au 17 novembre, un groupe d'une quinzaine de personnes exilées a été percuté par un camion, vers 00h30. Geçsöyler Mehmet Ali et Baysal Recep, de nationalité turque, sont mortes sur le coup.

Le 22 novembre, au large d'Equihen Plage, le bateau transportant un groupe d'environ 65 personnes s'est trouvé en difficulté, l'eau commençant à entrer dans l'embarcation. Plusieurs personnes sont tombées à l'eau, dont un homme Érythréen et une femme Ethiopienne qui n'ont pas pu être sauvés et sont morts. Lundi 4 décembre, un corps inanimé a été retrouvé sur la plage de Dannes, dans le Pas-de-Calais. Selon les autorités, il pourrait s'agir d'un exilé éthiopien de 37 ans, porté disparu depuis le naufrage du 22 novembre au large d'Equihen.

Le 9 décembre, un exilé est mort dans l'incendie d'un train de marchandises, à proximité du site Eurotunnel. Malgré les secours portés par les pompiers et les personnels SNCF, la personne est morte dans l'incendie.

Le 15 décembre, au large de Grand-Fort-Philippe, une embarcation partie de Oye-Plage, dans laquelle avait pris place une soixantaine de personnes, a souffert d'une avarie au niveau de Grand-Fort-Philippe. Un homme Irakien est mort noyé, et deux personnes sont portées disparues.

Le 15 décembre également, une embarcation, dans laquelle avaient pris place près de 70 personnes exilées, a essayé de prendre la mer à la sortie de Sangatte. Dans une confusion générale, une patrouille de CRS a débarqué sur la plage. Des échauffourées ont eu lieu entre candidats à la traversée et forces de l'ordre, qui ont fait usage de lacrymogènes. Dans le même temps, le bateau surchargé a fait demi-tour. Des personnes sont alors tombées à l'eau. Un des passagers, Ahmed, un Soudanais, a commencé à se noyer et se trouvait en arrêt cardio-respiratoire à l'arrivée des secours. Hospitalisé, Ahmed a été déclaré mort quelques heures plus tard.

Le groupe décès continue à réaliser son travail de soutien notamment sur l'aide à l'identification des victimes, et le lien avec les proches - familles, compagnons et compagnes de route

En parallèle, des commémorations ont lieu les lendemains de décès à Calais au Parc Richelieu à 18h30, rassemblant solidaires et citoyen.ne.s autour d'une minute de silence et de partages de paroles. Un temps a aussi eu lieu à Dunkerque la semaine suivant la mort de Halkawt Ahmed, le 15 février. Enfin, [une marche a eu lieu à Dunkerque](#) en hommage aux personnes mortes ou portées disparues lors du naufrage du 24 novembre 2021.

Actions en justice qui se poursuivent sur les personnes mortes du régime frontalier :

Suite au naufrage de l'embarcation dans la Manche le 24 novembre 2021, qui avait fait 27 morts, les poursuites continuent afin d'établir les responsabilités.

Le 14 février 2023, 3 familles de naufragés, d'Irak, d'Iran et d'Ethiopie, Utopia 56 et la Ligue des droits de l'Homme ont déposé une demande d'indemnisation à l'Etat français pour "inaction fautive" mais aussi pour faire la lumière sur "les manquements de l'Etat à ses obligations en matière de moyens humains et matériels affectés au sauvetage des personnes qui traversent la Manche".

Le 25 mai 2023, 5 militaires sont mis en examen pour non-assistance à personne en danger, et le 6 juin, 2 nouveaux militaires sont poursuivis sur le même chef ; lors de leurs auditions, les 7 estiment n'avoir commis "aucune faute"¹². Le 13 juin, le Monde révèle que l'enquête interne promise en 2021 par le gouvernement français sur les potentiels manquements des secours français n'a jamais été lancée¹³.

Au-delà de ces poursuites judiciaires, une initiative littéraire a aussi fait suite : le philosophe et écrivain Vincent Delecroix a écrit un livre "**Naufrage**" paru en août 2023 à partir des propos enregistrés de l'opératrice du centre de recherche et de sauvetage du CROSS.¹⁴

¹² [Article "Naufrage dans la Manche : face aux enquêteurs, la défense en bloc des militaires du Cross" Le Monde Julia Pascual et Abdelhak El Idrissi \[13/06/2023\]](#)

¹³ [Article "Naufrage de migrants dans la Manche : l'« enquête interne » promise par le gouvernement n'a jamais existé" Le Monde Les Décodeurs Julia Pascual et Abdelhak El Idrissi \[13/06/2023\]](#)

¹⁴ [Interview "Naufrage. de Vincent Delecroix : "Tu ne seras pas sauvé"" France culture \[09/08/2023\]](#)

Les interpellations dans le réseau à travers : des actions, des manifestations, des groupes de travail thématiques et différentes saisines

Face à ce contexte, le réseau des solidaires continue à s'organiser et à interpeller sur la situation. Quelques évènements ci-dessous qui marquent l'année 2023 du côté des associations :

LE 4 FÉVRIER : 20 ans d'accords meurtriers à la frontière franco-britannique. Le 4 février 2023, c'est le 20ème anniversaire de la signature des accords du Touquet relatif à la coopération franco-britannique autour de la gestion externalisée de la frontière de la Manche et de la Mer du Nord.

A cette occasion, 60 associations publient [un manifeste](#) commun pour demander une politique alternative, respectueuse des droits humains à cette frontière (pour plus d'informations, voir plus loin la Commission plaidoyer de la PSM). A Caen-Ouistreham, les associations ont organisé un temps d'échanges et un rassemblement.

NON
AUX POLITIQUES MIGRATOIRES
LIBERTICIDES ET MEURTRIÈRES!

4 février 2003
**SIGNATURE
DES ACCORDS
DU TOUQUET :**
La France devient le "bras policier"
de la politique migratoire
du Royaume-Uni.

REJOIGNEZ-NOUS
le samedi 4 février 2023!

Pour que cessent les violences et les traitements inhumains sur le littoral,
Pour que la France et l'Union Européenne dénoncent ces accords,
Pour une politique migratoire basée sur un accueil digne.

Théâtre de la Renaissance, Rue de l'Hôtellerie, Mondeville

- 11:00 | Echanges autour de la frontière
- 13:00 | Ateliers : "Organisons-nous!"

Place du Général de Gaulle, Ouistreham

- 16:30 | Rassemblement et action symbolique

Bilan 358 morts

4 février 2023
**20 ANS
DES ACCORDS
DU TOUQUET**

PLATEFORME DES SOUTIENS AUX MIGRANT.E.S (PSM)

LE BALAI Vert, Plateforme des soutiens aux migrants, La Cimade, Océanités, MARS COMPTON

**RESPECTER
L'ENVIRONNEMENT**

LES EXILÉ.E.S & LES CALAISISTEN.NE.S

CALAIS
COLLECTE de DÉCHETS
RDV SAMEDI 4 FÉVRIER
9H30 AU CHANNEL (173 bd GAMBETTA)
POUR UN BRIEFING DE DÉPART !

10h à 15h - Collecte sur les lieux de vie des personnes,
ventes aux enchères / création de sculpture,
sensibilisation sur la frontière, soupe, etc.

CONTACT : coordination@psmiparcs.org

A Calais, le même jour, un évènement était organisé, avec une thématique rassembleuse.

Des évènements se sont poursuivis sur une même thématique pendant tout l'été: celle de collecter les déchets sur les lieux de (sur)vie ensemble, et de porter une revendication commune :

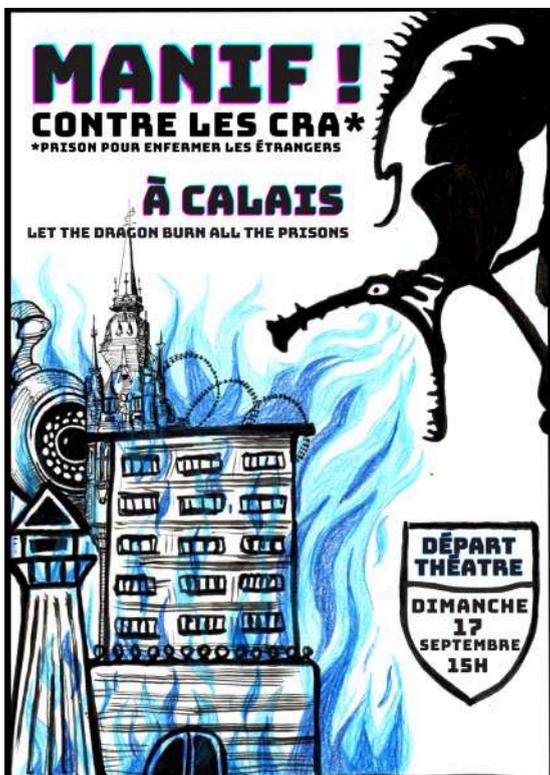
“Respecter l’environnement, les exilé.e.s et les calaisien.ne.s”.



LES 5 ET 6 FEVRIER

La commémoration a lieu tous les 6 février depuis 2020, à travers un mouvement de “commémoration globale” : il s’agit d’une journée mondiale de lutte contre le régime de mort aux frontières et pour exiger la vérité, la justice et la réparation pour les victimes de la migration et leurs famille

En 2023, à la frontière, le 5 février une manifestation a eu lieu à Calais, et le 6 février, un évènement notamment organisé par l’Asti 14 a eu lieu à Lion sur Mer.



Le 17 septembre a eu lieu une manifestation dans Calais, ainsi qu’une action la veille autour du CRA de Coquelles. Cette action est en lien avec la relance du Collectif Anti-CRA à Calais annoncée le 28 avril 2023 :

“Nous relançons ce collectif, qui a déjà existé par le passé, pour soutenir les prisonnier-es de Coquelles dans leurs luttes et dans leur survie quotidienne, mais également toute personne qui n’a pas les “bons” papiers aux yeux de l’État et pour qui les CRA sont une menace permanente. Nous souhaitons également visibiliser les situations dramatiques et injustes dont sont victimes ces personnes. Nous allons lutter contre l’ouverture du nouveau CRA. Nous prônons l’abolition de toutes les prisons et toutes les frontières.”

Des actions pour réagir au contexte :

Le 8 mars un goûter était organisé à Calais, quai de la Gironde, là où une semaine plus tôt la municipalité a fait déposer des dizaines de rochers pour empêcher les migrant.e.s de poser leurs abris de fortune. Les personnes présentes ont fait rouler quelques rochers jusqu'au canal.



Le week-end des 17-18 juin, se tenait à Cherbourg, une manifestation intitulée « Tempête de rose ». L'artiste Frédéric Leterrier a fait participer le public à une pose de fleurs, et de mots, sur le grillage de 4 mètres de haut érigé autour de la gare maritime. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent à son invitation.



A Dunkerque, à force d'expulsions et face à l'absence de réponse concernant un lieu sécurisé pour les associations lorsqu'elles viennent réaliser leurs activités sur le campement, les associations ont fait une manifestation "coup de poing", rassemblant 70 personnes, le 4 octobre 2023, sur le parking du Auchan. Cette manifestation a permis de faire de la sensibilisation auprès des voitures qui sortaient du parking.



A Calais le 27 septembre 2023, 6 familles étaient devant la sous-préfecture pour demander un logement pour la nuit, avec le soutien du Secours Catholique ([voir cet article de la Voix du Nord qui donne la parole aux personnes](#)).



Des interpellations thématiques réalisées par les associations :

Mineur.e.s non accompagné.e.s (MNA) à la frontière franco-britannique en 2023

En 2023, grâce à la coordination du Comité de Pilotage MNA (une salariée a été recrutée pour soutenir ce projet), plusieurs rencontres ont été organisées entre les membres des groupes de travail « mineur.e.s non accompagné.e.s », constitués des associations non mandatées spécialisées dans l'accompagnement des MNA sur le littoral et les pôles MNA des services départementaux de l'aide sociale à l'enfance. Dans le Nord notamment, l'année 2023 a vu la reprise de réunions périodiques, et l'ouverture à des rencontres avec certain.e.s acteur.ice.s jusqu'ici plus limités dans leurs échanges avec les autorités.

En Juin, la PSM a organisé une « mission MNA » en Normandie lors de laquelle étaient organisées des sessions de discussion de pratiques avec les acteur.ice.s de terrain à Caen, Ouistreham et Cherbourg sur l'accompagnement et l'orientation des MNA « en transit » à la rue. A Caen, ces rencontres ont notamment permis d'inviter le service MNA du Département du Calvados dans une même réunion avec les associations de terrain présentes à Ouistreham et Caen.

Afin de permettre une meilleure compréhension du contexte d'intervention, le comité de pilotage du projet inter-associatif de coordination MNA a facilité plusieurs rencontres entre acteur.ice.s français.e.s et l'association britannique « Humans for Rights Network ». Lors d'une rencontre rassemblant les acteur.ice.s clés des Départements du Nord et du Pas de Calais (Pôle MNA des conseils départementaux, organisations mandatées pour les APU, stabilisations etc), la directrice de l'association britannique a pu rendre compte de la situation alarmante au Royaume-Uni pour les MNA arrivés par voies illégales, permettant de souligner l'importance de prises en charge adaptées pour les mineur.e.s présent.e.s sur le territoire français.

Les membres des groupes de travail MNA de Calais et Dunkerque ont également participé au 6e examen de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. La première contribution relatait les violations des droits des enfants aux frontières externes de la France en partenariat avec les acteur.ice.s MNA présent.e.s aux frontières franco-italienne et franco-espagnole. Sur la base des questions posées par le Comité au gouvernement français, les acteur.ice.s du littoral ont également

fait parvenir au Comité un écrit additionnel alertant particulièrement sur les violences policières faites aux MNA à la frontière franco-britannique, notamment dans les contextes de tentatives de passage et d'expulsion des lieux de vie. Dans son rapport d'observation finale, le Comité, s'est dit « *profondément préoccupé par l'accès insuffisant des MNA aux structures de protection de l'enfance, à la représentation légale, au soutien psychologique, à l'aide sociale, à la santé et à l'éducation, ainsi qu'à l'hébergement, notamment dans les départements du Pas de Calais et du Nord* ». Il demande urgemment à la France de « *Renforcer les mesures visant à garantir que les enfants non accompagnés en transit, en particulier à Calais, ne soient pas soumis à des conditions de vie cruelles et dégradantes, à la destruction de leurs abris, au recours disproportionné aux forces de police et à l'absence de mesures de protection* » et de « *Renforcer les actions de proximité, notamment dans les départements du Pas de Calais et du Nord pour informer et orienter les mineurs non accompagnés, les héberger et adapter leurs services de protection de l'enfance aux spécificités du territoire* ».

Ayant pris note des recommandations du Comité, les associations ont invité Mme Charlotte Caubel, (Secrétaire d'Etat à l'Enfance attachée à la première ministre) et Mme Perrine Goulet (Présidente de la Délégation pour les Droits de l'Enfant) à se déplacer à Calais et Dunkerque afin de leur permettre d'évaluer par elles-mêmes les problématiques soulevées par le Comité et auxquelles sont confrontés les MNA y survivant à la rue. Si Charlotte Caubel a répondu favorablement par courrier en novembre 2023 à une visite sur le nord littoral, le remaniement au début de l'année 2024 a rebattu les cartes et empêche cette future rencontre. Néanmoins, l'ensemble des démarches d'interpellation autour des MNA ouvrent la possibilité d'une réflexion autour de modalités de protection effective de ce public, ancrées dans les notions d'intérêt supérieur de l'enfant et de protection de l'enfance.

Des interpellations sur l'eau du réseau associatif avec le soutien de Solidarités International et Coalition Eau en 2023 :

- 3 saisines au Défenseur des Droits pour les territoires de Calais, Dunkerque, et Ouistreham
- Un contentieux victorieux à Ouistreham
- Une saisine de l'ONU en amont de l'Examen Périodique Universel
- Une pétition adressée au ministre de l'environnement français, en charge des questions liées à l'eau en France ; accompagnée d'une campagne de communication interassociative menée sur les réseaux sociaux
- Une journée sur l'accès à l'eau pour clôturer la campagne :



**JOURNÉE
AUTOUR DE
L'ACCÈS À
L'EAU**

des personnes exilées
vivant dans le Nord
littoral de la France

↳ Conférences
- Stand d'information
- Dejeuner et eau
- Diffusion de vidéos
- Exposition photo

Organisé par "L'eau pour tou-te-s", un groupe de campagne visant à faire pression sur l'Etat français pour qu'il accepte les recommandations de l'EPU de cette année et à sensibiliser aux disparités d'accès à l'eau dans le Nord de la France.

**30/09/2023
09.00-17.30
CALAIS**

Les activités PSM

Depuis 2011, la PSM s'inscrit dans des activités de moyen et long terme. L'intention est de permettre les prises de recul, favoriser la réflexivité des associations de son réseau et la mise en place d'actions visant des résultats structurels (transformation des conditions d'accueil des personnes exilées et d'exercice de leurs droits notamment).

La PSM, espace de renforcement des compétences et d'analyse des pratiques

Formations

La PSM s'est lancée cette année dans la création d'un cycle de formation. Il a été conçu pour 6 mois permettant ainsi à la PSM de faire une évaluation bi-annuelle de son offre de formation, pour l'adapter et être au plus proche des besoins du réseau. L'idée étant par ailleurs de valoriser et rendre visible les différentes formations et temps de reculs proposés par la PSM aux différents lieux de la frontière. Et également de montrer et proposer une diversité de formations programmées ou non et à organiser selon la demande.

En parallèle du cycle, un kit de formation spécifique à la PSM a été élaboré en 2023, non seulement pour construire une formation, mais également pour évaluer la formation à la suite.

L'une des intentions pour les années à venir est que ce cycle puisse inclure les formations proposées par le réseau, afin de partager les expériences et faire du lien entre les différents lieux frontières.

Formations juridiques

Diverses formations juridiques sont proposées au réseau. Un sondage a été réalisé dans le cadre du cycle de formations spécifiques aux besoins sur l'accès au droit pour prioriser les demandes de formation. En 2023, les formations juridiques qui ont eu lieu sont les suivantes (en plus du lancement d'un format de Welcome day sur l'accès au droit avec deux sessions en juillet et en octobre) :

- 8 personnes ont bénéficié d'une formation "Appréhender ensemble les phénomènes d'emprise, de dominations et de violences sur les campements" à Dunkerque le 23 janvier. Différents modules ont été proposés en réponse aux besoins nommés dans un sondage envoyé à l'interasso Grande-Synthe¹⁵ en 2022 (les 3 modules pour cette question : "Mettre des mots sur ce qu'on devine et constate" ; "Asymétrie dans les relations aidant.e.s / Aidé.e.s : questionnements sur le franchissement de limites" ; "Sensibilisation aux questions de traite des êtres humains").
- 11 personnes ont bénéficié d'une formation sur la Protection des données personnelles le 15 mai à Calais, notamment sur la protection des téléphones, en lien avec le collectif Auto-Défense Numérique (ADN) de Lille. Cette formation est réalisée en lien avec la surveillance policière accrue des associatifs dans le réseau, et répond à un objectif de prévention sur ces sujets.
- 14 personnes de l'association Osmose 62 sont venues à Calais bénéficier d'une formation "Délict de solidarité" le 6 juin.

¹⁵ L'interasso Grande-Synthe désigne l'interasso qui regroupe les associations/collectifs qui interviennent dans le Dunkerquois : de Grande-Synthe à Loon-plage ou encore à Mardyck selon où les lieux de survie s'organisent et au gré des expulsions de terrain.

- 6 hébergeur.euse.s solidaires calaisien.ne.s ont bénéficié d'une formation et une sensibilisation au "Délit de solidarité" le même 6 juin, temps d'échanges à l'initiative des l'associations Refugee Women Centre et Utopia 56 qui avaient sollicité la PSM pour répondre aux questions juridiques spécifiques.
- entre le 14 et le 16 juin, la PSM s'est rendue en compagnie de Julie Brémond coordinatrice du comité de pilotage interassociatif autour des Mineur.e.s non accompagné.e.s, de Safe Passage, et de Humans for Rights Network à Caen-Ouistreham et Cherbourg. 4 temps de formations ont eu lieu : à Caen, un temps spécifique sur les MNA, puis un temps sur l'accueil en termes de droit au Royaume Uni, réunissant 15 à 20 personnes à chaque session ; et à Cherbourg, des temps parallèles spécifiques à une interassociation réunissant 25 personnes.
- le 30 septembre, la PSM était conviée à la journée sur l'accès à l'eau à Calais pour faire un retour sur les contentieux passés, mais aussi les bonnes pratiques autour des contentieux collectifs. 25 personnes étaient présentes.
- le 11 décembre, Solidarités International a sollicité de la PSM une formation et un atelier pratique sur la prise de témoignages, en lien avec leur Observatoire sur l'accès à l'eau. 20 bénévoles ont assisté à la formation pratique, issues de 4 associations. Un outil "tutoriel" de la PSM a été remanié pour l'occasion par Solidarités International pour correspondre aux attentes sur l'accès à l'eau.
- le 18 décembre, à l'initiative de Migration 59, sur leurs temps de conférence en recul, un temps sur l'usage du droit à la frontière a été organisé à Roubaix, rassemblant une dizaine de solidaires et militant.e.s.

Formations « classiques PSM »

Les formations « classiques PSM » visent les formations reconduites chaque année dans le réseau, correspondant à un besoin continu de formations des membres sur ces thèmes. Cette année le réseau à bénéficié des formations suivantes en partenariat avec l'Uriopss, animé par M Eric VANDEWALLE - Chargé de développement territorial sur la MEL :

- 5 personnes ont participé à la formation *Anticiper et gérer les conflits* à Calais les 5 & 19 avril.
- 6 personnes ont bénéficié de la formation *Animer une réunion*, proposée le 15 mars.
- 12 personnes ont bénéficié de la formation *Prendre la parole en public*, les 1 et 15 février.

Formations sur la santé mentale

Dans la cadre de la commission santé mentale, plusieurs formations ont eu lieu :

- une session de formations de deux jours sur le *Management d'incident critique*, a été animée par Pierre Bialès, le 22 et 23 février, avec 15 personnes.
- Une journée sur la santé mentale a été animée par Lou Einhorn, le 3 mars, avec 15 personnes.
- deux temps de sensibilisation liés aux pratiques addictives ont été animés par le CARUUD et ont permis d'appréhender un panel d'outils réflexes pour les usagers de drogues et réductions des

risques. Le 11 avril 2023 et le 23 juin 2023, avec pour chacun des temps une quinzaine de personnes bénévoles du réseau.

- un temps de sensibilisation sur la santé mentale, l'impact des événements potentiellement traumatisants sur les acteur.ice.s solidaires, a été animé par Lou Einhorn, psychologue et Alexine Fougner, coordinatrice au sein du groupe Safeguarding du Calais Appeal lors d'une rencontre de différent.e.s acteurs bénévoles et militant.e.es autour des sauvetages en mer à Calais. Durant cet atelier regroupant une trentaine de personnes, des outils pratiques de gestion du stress et de soutien en santé mentale en individuel et collectif ont été présentés. Les participant.e.s ont pu travailler en groupe sur les possibilités de stratégies à mettre en place sur leurs territoires.
- Un temps similaire a eu lieu pour une trentaine de personnes sur la santé mentale des personnes exilées et de leurs soutiens lors d'une rencontre nationale de soutien aux personnes exilées à Paris.

Enfin, une formation sur les premiers secours en santé mentale, adaptée au contexte de la frontière a été créée par les psychologues du réseau à Calais. Un kit de formation qui va pouvoir être largement diffusable et repris à d'autres endroits de la frontière et même d'autres frontières est en cours de finalisation, avec notamment des plaquettes graphiques élaborées lors de deux journées de travail avec Matthieu Lettelier en juin. Un premier temps de formation à des formateurs à la frontière va être organisé d'ici la fin de l'année 2023.

Formation à l'Organisation collective

Dans le cadre de la commission plaidoyer, et de l'accompagnement de "Organisez-vous", pas moins de 14 journées de formation ont été organisées pour les membres du réseau. Ces temps de formations avaient pour objectifs d'outiller les membres de la commission plaidoyer, pour faire un pas de côté par rapport aux pratiques classiques de plaidoyer, dans l'objectif de créer un pouvoir collectif, et à terme un rapport de force à la frontière :

- Les 18-19 janvier, 24 février et 20 avril pour le groupe local de Calais, avec un peu moins d'une dizaine de participant.e.s.
- Les 11 et 12 mai pour les neuf étudiant.e.s médiateurs-médiatrices pair.e.s du Diplôme Médiation-interprétation aux frontières.
- Les 21 février et 20 avril en visio avec trois participant.e.s et le 20 septembre à Caen, avec une dizaine de participant.e.s.
- Le 6 avril en visio au niveau frontière, avec des membres des groupes locaux de Caen et Calais.
- Du 5 au 8 juin à Paris, dans le cadre d'une formation destinée à divers collectifs partout en France.
- Le 20 septembre à Caen, pour le groupe de la commission plaidoyer à Caen, avec une dizaine de participant.e.s.

Welcome Days

Depuis 2019, tous les derniers mardis du mois, la PSM anime des sessions de formations appelées les « Welcome Days » visant l'accueil et la formation des nouveaux et nouvelles bénévoles, salariées du réseau. Une vingtaine de bénévoles en moyenne sont présents à ces temps.

En 2023, [une FAQ](#) a par ailleurs été créée afin de répondre aux questions les plus demandées par les bénévoles. Aussi, une frise historique des associations à la frontière franco-britannique a été actualisée et valorisée comme support de formation. Enfin, en parallèle du Welcome Day, un « Welcome Back » destiné aux personnes présentes depuis plus de 6 mois à Calais a été organisé le 29 mars 2023. L'objectif était de requestionner la présence à la frontière et les raisons qui nous ont amené à agir. En 2023, c'est également deux temps de Welcome day axés sur l'acculturation à l'accès au droit, notamment sur les questions de l'asile, qui ont eu lieu alternativement aux Welcome day classiques.

Temps d'échanges et de pratiques

Forum annuel de la PSM

Le Forum PSM est né en 2012 avec l'idée d'organiser une journée d'échanges et de réflexion à destination des bénévoles, solidaires intervenant auprès des personnes exilées à la frontière – de Cherbourg à Dunkerque !

L'objectif de cette journée annuelle est multiple :

- o Permettre l'échange d'expériences entre solidaires des différents lieux frontières et ainsi rompre l'isolement dans lequel peuvent parfois se retrouver certaines personnes ou associations dans leurs actions.
- o Prendre le temps de se poser et ainsi sortir de « l'urgence du quotidien », puis essayer de s'interroger sur la situation globale, se questionner sur les pratiques bénévoles, tenter d'analyser des difficultés...
- o A partir de ces analyses, tenter d'identifier plusieurs axes de travail sur lesquels il serait important d'agir dans un cadre inter-associatif.
- o Inviter des discutant-e-s, personnes ressources, chercheur.euse.s pour amener des apports théoriques et aider à structurer les échanges.

Le Forum de la PSM 2023 s'est tenu le 25 novembre, avec pour thématique « La mémoire au service des luttes ». Il a rassemblé environ 80 solidaires sur la journée. La matinée était dédiée à une "bibliothèque humaine" composée de solidaires de divers territoires à la frontière (Le collectif cioyen.nes en luttes de Caen, le collectif Cambresis, le MRAP avec une exposition des associations du Dunkerquois, Le collectif Appel d'Air, une artiste calaisienne, Terre d'errance de Steenvoorde, l'association Salam...) pour "faire mémoire" et raconter, partager leurs expériences en tant que solidaires à la frontière. L'après-midi a été consacré à trois ateliers :

- Les mort.e.s aux frontières : échange entre trois frontières. En présence de collectifs issus de la frontière franco-italienne (comme Tous Migrants) ou encore franco-espagnole (Etorquinekin).
- L'expérience du camp de la Linière 2026-2017 à Grande-Synthe, en présence du fonds d'archives dédié à l'exil du Dunkerquois.
- L'après-expulsion du bidonville - la répartition dans les CAO.

Cette journée a aussi été l'occasion de présenter différents projets autour de la mémoire collective ([CAUSIMI](#), le projet Mémoire ou encore [le fonds d'archives dédié à l'exil du Dunkerquois](#)).

Une conférence dans le cadre du cycle sur les « violences policières »

Cette année le thème du cycle de conférence a été celui des violences policières. Un temps de conférence a eu lieu le 18 mars autour du pouvoir discrétionnaire de la police à partir d'une enquête menée sur les forces de l'ordre à la frontière franco-britannique. Politique du chiffre, autonomie policière, rapports sociaux, arbitraires : autant de thèmes qui ont pu être déclinés et mis en débat, avec pour intervenant le géographe, enseignant-chercheur à l'université Paris 8 - Camille Guenebeaud.

Un temps d'échanges sur l'hospitalité

La PSM s'est rendu à Norrent-Fontes le 9 septembre, avec Evangeline Masson Diez, (chercheuse et autrice au sujet des dynamiques de solidarité et des pratiques d'accueil, entre autres à l'égard des personnes en situation de migration) pour animer un temps de recul autour de l'hospitalité et de la lutte des personnes solidaires et exilées bloquées à la frontière franco-britannique.

Ce temps a permis d'échanger autour du contexte et des enjeux pour 4 membres de l'association Terre d'errance Norrent-Fontes, notamment en termes d'hébergement solidaire, et de pouvoir découvrir un outil, le « violentomètre » qui appréhende les situations de violences ou de dominations auxquelles peuvent faire face les bénévoles et les exilé.e.s au sein des relations aidant.e.s /aidé.e.s.

Groupe d'analyses des pratiques

Depuis juin 2022, la PSM a mis en place des groupes inter-associatifs d'analyses de pratiques à Calais animé par Pierre Bialès, (Cabinet PsychoLab Conseil), thérapeute spécialisé dans le soutien aux équipes humanitaires, connaissant le contexte de la frontière franco-britannique depuis plusieurs années. Suite à des réflexions inter-associatives et à l'évaluation de besoins des acteurs, ces groupes sont à destination de personnes présentes à la frontière sur le moyen-long terme, responsable ou coordinateur-trice d'équipe, et sont programmés toutes les six semaines. Ainsi le groupe est composé de 10 membres de huit associations différentes. Les groupes ont eu lieu les :

- Jeudi 23 juin, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre 2022 mais aussi les jeudis 2 février, 16 mars, 27 avril, 15 juin et 27 juillet 2023.

Du au *turn-over* dans le réseau, la fin de l'année a été consacrée à la constitution d'un nouveau groupe de parole inter-associatif. Trois dates ont été proposées et décalées, car trop peu de personnes étaient disponibles.

Des groupes de paroles inter-associatifs "momentanés" sur un sujet donné ont été mis en place, principalement du côté du Dunkerquois. Ainsi des groupes de paroles pour les bénévoles autour des violences liées aux questions d'emprise se sont mis en place, face aux questions récurrentes sur ce sujet à cet endroit de la frontière. Ces groupes thématiques sont animés par Laure Wolmark, psycho-clinicienne, et ont eu lieu :

- Les mercredi 9 novembre 2022 et jeudi 23 février 2023.

Enfin, depuis novembre 2022, des groupes d'analyses de pratiques dédiés aux médiateurs-interprètes pairs travaillant à la frontière ont été proposés et mis en place. Ces groupes sont composés de 7 médiateurs-trices - interprètes du réseau exerçant principalement à Calais, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer. Ils sont animés par Laure Wolmark, psychologue clinicienne, et ont eu lieu :

- Les 25 novembre et 13 décembre 2022.
- Les 26 janvier, 20 juin, 29 septembre, 11 octobre, le 24 novembre et le 22 décembre 2023.
- Le 13 avril : Deux groupes ont eu lieu, l'un francophone, l'autre anglophone à la demande des acteur.ice.s du Calaisis.

D'autres groupes sont prévus, toutes les six semaines environ. Également, les étudiant.e.s du Diplôme Universitaire en médiation-interprétation, ont bénéficiés d'une supervision avec Laure Wolmark, notamment dans la période de leur stage de terrain :

- Le 31 mars 2023.
- Le 7 et 20 juin 2023 : Suite à l'évaluation de leur première période de stage, les étudiant.e.s ont évoqué le besoin d'avoir deux temps de supervision lors de leur seconde période de stage.

Outils

La PSM continue de diffuser des outils existants dans le cadre de sa mission : soit que les bénévoles les sollicitent directement, soit que ces outils soient sur le site internet, ou dans des espaces partagés en ligne mis à disposition par la PSM. Ce travail nécessite de s'assurer des mises à jour nécessaires des outils, de réaliser une veille des outils produits sur d'autres territoires qui pourraient être partagés, mais aussi de réévaluer régulièrement les besoins.

Cette année de nouveaux outils ont été créés :

Santé Mentale

Cette année des outils ont été créés, notamment dans le cadre de la Commission santé mentale :

- **un protocole d'incident critique** : Ce protocole est directement associé à la formation "Management d'incident critique" animée par Pierre Bialès. Son utilisation est conditionnée par le suivi de la formation, pour assurer une bonne utilisation de l'outil. Ce protocole entend outiller les personnes qui ont vocation à soutenir des individus qui ont fait face à un incident critique (un incident potentiellement traumatisant, souvent un décès) et relate les bonnes pratiques, les mesures à adopter. Ce protocole a déjà été utilisé deux fois dans le réseau, par des personnes ayant suivi la formation et a eu des retours très positifs.
- **un outil d'orientation des personnes en souffrance psychique** : Cet outil entend constituer un support afin que les bénévoles puissent à la fois mieux identifier une situation de besoin en santé mentale, et orienter les personnes exilées vers l'accès à des soins en santé mentale. Ainsi, l'outil présente différentes situations qui relatent des besoins de santé mentale auxquels les bénévoles peuvent faire face. Pour chaque situation, la porte d'entrée vers les soins y est décrite, ainsi que les contacts correspondants. Deux schémas ont été créés, l'un pour le Calaisis, et l'autre pour le Dunkerquois.

La PSM, espace de rencontre, de coordination, et d'initiative collective

La PSM met en place et anime des temps interassociatifs

Rencontres inter-associatives

Les réunions inter-associatives permettent le partage d'informations et l'élaboration de pistes d'action/d'interpellation collectives le cas échéant, ces rencontres étant centrales dans la dynamique inter-associative à la frontière.

- A Calais, les réunions inter-associatives ont lieu tous les mardis, animées par la PSM. Pas moins de quinze acteur.ice.s associatif.ve.s sont présent.e.s toutes les semaines à ces rencontres.
- A Grande-Synthe, les réunions inter-associatives ont lieu un mercredi sur deux. Avec la mise en place d'une animation et une prise de note tournante depuis fin 2022, ces rencontres sont fréquentées par une dizaine d'acteur.ice.s associatifs.

Le travail de structuration du fonctionnement inter-associatif s'est poursuivi dans une moindre mesure cette année, avec la création d'un espace en ligne commun pour chaque inter-asso. L'enjeu est double : d'une part, au vu du *turn-over*, améliorer la passation-intégration de nouveaux.elles membres avec un espace qui centralise les ressources/comptes-rendus inter-assos, et d'autre part, avoir une meilleure mise à disposition de l'information afin que chacun.e puisse s'approprier au mieux cet espace. Cet espace comporte : la charte, la liste des membres de la boucle mail, les comptes-rendus des réunions et temps de travail, la cartographie des espaces inter-associatifs, et un espace ressources.

Commission Plaidoyer

En janvier 2020, **un groupe de travail inter-associatif à l'échelle de la frontière**, s'est réuni autour d'une « commission plaidoyer », afin de partager une analyse des enjeux et difficultés à la frontière, de penser, à partir de là, les manières de **redéfinir le rapport de force existant sur moyen et long terme et de faire ainsi bouger les lignes**. Les membres de la commission frontière ainsi que des groupes locaux sont à retrouver ici : <https://apps.psmigrants.org/nextcloud/s/CAfPEtkPHnnAYXK>

En 2023, la démarche s'est poursuivie au sein de deux groupes locaux à Caen et à Calais afin de lancer des dynamiques de création d'alliances à l'échelle locale.

A Caen, le groupe se réunit une à deux fois par mois depuis janvier 2023. Suite à l'organisation d'une première journée-débat le 17 novembre 2022, le groupe inter-associatif a organisé une table ronde et un rassemblement le 4 février pour les « 20 ans des accords du Touquet ». De cette journée est née la création de deux groupes de travail autour de : la gratuité des transports et la création de lieu de répit.



A Calais, le groupe s'est réuni tous les mois en 2023. Suite aux différents temps de travail dans le cadre de l'accompagnement de l'association "Organisez-vous", le groupe travaille sur une campagne pour obtenir une récolte des déchets par la municipalité sur les lieux de vie. Une première récolte avec des ateliers artistiques et temps conviviaux ont été organisés le 4 février. Cet été, des récoltes ont été organisées tous les samedis, ainsi que du porte à porte pour sensibiliser les habitant.e.s. Après le 28 octobre, les récoltes ont pris le rythme d'une fois par mois, avec un temps convivial et d'information tous les derniers vendredis du mois.

Au niveau frontière, la commission s'est réunie quatre fois cette année et souhaite désormais se saisir de la perspective des élections municipales qui auront lieu en 2026, afin d'élaborer une stratégie plaidoyer en commun (objectifs / outils) à l'échelle de la frontière, que les organisations ou collectifs au niveau local puissent s'approprier et porter.

Au-delà du travail de « terrain », la commission plaidoyer couplée de la forte mobilisation sur le sujet des acteur.ice.s de Caen a engendré la création d'un nouveau poste PSM de chargée d'animation de réseau à Caen en septembre 2023. En effet, la mise en place de la commission plaidoyer avait été soutenue par l'embauche d'un stagiaire par la Cimade, puis par le Secours Catholique de Caen. Suite à ces stages, des discussions ont eu lieu au sein du réseau et en lien avec la PSM dès le début de l'année 2023 pour soutenir de façon pérenne la dynamique engagée avec la création d'un poste.

Commission Santé Mentale

La commission santé mentale s'est poursuivie en 2023, et est composée désormais de près de 30 membres issus du monde médico-social et du monde associatif.

Il y a eu 10 rencontres en commission générale :

Le 4 mars 2022 : avec 7 membres présent.e.s. ; Le 6 mai 2022 : avec 10 membres présent.e.s ; Le 1er juillet 2022 : avec 6 membres présent.e.s. ; Le 02 septembre 2022 : avec 11 membres présent.e.s. ; Le 28 octobre 2022 : avec 8 membres présent.e.s. ; Le 13 janvier 2023 : avec 12 membres présent.e.s. ; Le 24 mars 2023 : avec 7 membres présent.e.s. ; Le 5 mai 2023 : avec 4 membres présent.e.s ; Le 8 septembre : avec 5 membres présent.e.s.

Et pas moins d'une vingtaine de rencontres en groupes de travail plus réduits sur des sous-thèmes particuliers.

Deux réunions pour le développement d'une commission santé mentale à Dunkerque ont également eu lieu le 6 octobre et le 15 décembre.

Depuis le lancement du projet, une réelle dynamique s'est créée autour de la santé mentale à la frontière : mise en place de dispositifs de soutien à la santé mentale des personnes exilées et des "solidaires", création de formations, coordination des acteur.ice.s et d'événements et renforcement des liens avec les acteur.ice.s en santé mentale au niveau local.

Cela a eu pour conséquences, d'une part le renforcement des dispositifs /équipes associatifs autour de la question, mais aussi un renforcement des liens avec les acteur.ice.s locaux.les (le CAARUD, CSAPA, France Addiction, ou encore l'EMPP..) et des initiatives communes : organisation de temps de sensibilisation sur l'accompagnement des personnes exilées sur les questions de santé mentale (notamment autour des addictions) pour les bénévoles, mais aussi des maraudes communes entre associations et structures de droit commun.

Afin de pérenniser les actions, il est nécessaire de renforcer cette dynamique (à Calais) et de l'étendre sur des territoires frontières où elle est plus fragile (Dunkerque, Caen). Dès cet été, la commission a pu bénéficier du renforcement du groupe par l'embauche d'une stagiaire à la PSM, Aimée Hugot. Alors future doctorante au sein du laboratoire de recherche de l'Université du Mans, préparant une thèse sur le sujet : "Santé et protection des non-nationaux en droit international et européen", elle a fait un travail de recherche autour de l'accès à la médiation/interprétation dans le cadre de soins à la santé mentale. Un temps de présentation et de discussion de son travail a été organisé pour la commission le 29 septembre.

Commission Pouvoir d'Agir

Deux temps de travail autour du « pouvoir d'agir » ont eu lieu en 2023 :

- Le 24 janvier un temps de réflexion à Calais, avec près de 30 participant.e.s, a permis à chacun.e de faire un état des lieux des mesures mises en place pour favoriser le pouvoir d'agir dans leurs structures avant d'ouvrir des pistes de travail pour la suite.
- Le 28 mars un deuxième temps de travail, cette fois-ci sur les perspectives, a mené à la relance de la boucle mail et à l'organisation de deux temps de rencontres entre associations et personnes exilées, sur le modèle des « community meeting » organisés en 2019.

L'une des principales barrières au pouvoir d'agir à la frontière est la compréhension mutuelle entre acteurs associatifs et personnes exilées. Pour favoriser les échanges, la PSM s'est dotée de « bidules » (système de radios de traduction simultanée) en janvier 2023, pour donner les moyens au réseau associatif de mettre en place des initiatives qui favorisent des échanges multilingues, indispensables à une meilleure compréhension mutuelle, à l'établissement d'une relation de confiance, voire à l'atténuation, autant que faire se peut, de l'asymétrie inhérente à la relation d'aide.

La PSM a créé un système d'emprunt de ces "bidules" qui pour l'instant a bénéficié à deux initiatives (du 14 au 17 septembre : le Camp No Border, avec divers ateliers et temps d'échanges et le 30 septembre pour la Journée autour de l'accès à l'eau.)

Commission Défense des droits des occupant.e.s de terrain

Cette commission est dorénavant un espace ressources en ligne, et un réseau de partenaires qu'on peut solliciter dans des cas d'expulsions de terrain sur lesquelles les personnes exilées et / ou les associations peuvent agir. L'historique de ce qui a déjà été fait est compilé en ligne au fur et à mesure pour retrouver facilement les outils préexistants.

Un travail d'appui est réalisé sur le long terme par la coordinatrice juridique, mais également par les membres du réseau qui ont soit une action spécifique sur les expulsions, comme Human Rights Observers qui mènent des actions ponctuelles autour des expulsions, ce que ce soit par voie juridique ou de dénonciation publique des expulsions.

La PSM appuie des initiatives impliquant des membres du réseau mais qui sont coordonnées hors du réseau par des associations nationales

Observatoire des expulsions

La PSM est membre de l'Observatoire des expulsions des lieux de vie informels et participe en compagnie de Human Rights Observers aux réunions et au travail collectif mené avec les autres membres, notamment avec la Fondation Abbé Pierre et Romeurope. L'objectif de cet Observatoire est de recenser les expulsions collectives des lieux de vie informels afin de pouvoir analyser la politique mise en œuvre autour de ces lieux et des populations, et de pouvoir mener un plaidoyer au niveau national efficace car chiffré, daté et précis.

Les membres de l'Observatoire se sont réunis à plusieurs reprises en 2023 pour des réunions stratégiques ainsi que pour des réunions plus spécifiques sur le rapport, la communication et pour des événements à préparer pour sa sortie. Cette année le travail autour du [rapport](#) a porté particulièrement sur la thématique de la protection de l'enfance. La PSM a donc mobilisé le comité de pilotage autour des MNA et des expulsions qui a pu rassembler témoignages et écrire une analyse critique commune pour fournir le rapport.

La PSM a participé à l'animation de la [table ronde diffusée sous forme de Webinaire](#) le 28 novembre, événement organisé par l'Observatoire pour la sortie du rapport.

La PSM appuie la réalisation d'actions ou initiatives collectives

Coordination du diplôme médiation-interprétation aux frontières

Suite à la création d'une formation diplômante en interprétation-médiation aux frontières en partenariat avec l'Université de Lille en 2022, afin de mieux répondre aux besoins existants à la frontière franco-britannique, le diplôme a vu le jour en janvier 2023. Ainsi, neuf étudiant.e.s ont suivi l'intégralité des cours (157 heures entre janvier et juin) et viennent d'être diplômé.e.s après leur soutenance de fin d'année le 25 septembre. Durant leurs cursus, les étudiant.e.s ont chacun.e réalisé deux stages au sein des associations du réseau, à Calais et Dunkerque, et ainsi renforcer et répondre aux besoins de médiation-interprétation des associations. A la suite du diplôme, certain.e.s des étudiant.e.s ont intégré de nouvelles formations (en travail social, ou poursuivi en médiation interprétation), certain.e.s ont trouvé du travail (en tant que médiateur-interprète à la PASS de Dunkerque, ou encore à IntegrapSY) et d'autres dans les associations du territoire. Enfin, d'autres, sans statut leur permettant de travailler, poursuivent leurs activités bénévoles.

Le processus pour l'année 2024 a été lancé, avec dix candidat.e.s retenu.e.s pour la formation !

Participation au projet mémoire

Un groupe « mémoire à la frontière » s'est constitué en 2022, avec en premier lieu un comité de pilotage constitué de chercheur.euse.s et de personnes luttant et résistant à la frontière. Ce projet est soutenu par l'Institut Convergences Migrations dans le cadre du projet Co-Front.

Le projet « Mémoires de la frontière » vise à l'élaboration d'un centre ressources, lieu de mémoire(s), sur la frontière franco-britannique, sur l'histoire des personnes étrangères qui ont été bloquées par cette frontière et ont pu la franchir (ou pas) et de celles et ceux qui ont contesté cette frontière et/ou se sont montré.e.s solidaires avec les personnes exilées.

Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2023 : les 20 janvier, 2 mars, 22 et 27 juin et le 19 septembre.

Le contrat pour le poste de Chargée de formation et de valorisation des outils s'est terminé en juin, la PSM ne peut donc plus fournir le même investissement lors de la deuxième partie de l'année au sein du projet mémoire. Toutefois, un travail commun est envisagé autour du Forum annuel, avec deux premiers temps de discussion le 13 septembre et 4 octobre qui devraient aboutir au lancement d'un fonds d'archives, pour alimenter la mémoire des luttes à la frontière.

La PSM continue de garder un lien avec le projet mémoire, notamment avec le Forum PSM dédié à la mémoire collective, où le groupe a pu présenter son projet et tenir un espace de dépôt d'archives.

Appui à l'organisation de manifestations et d'actions de sensibilisation

Action de sensibilisation

Entraves aux solidaires de Grande-Synthe

La PSM a soutenu la coordination d'une action inter-associative, le 4 octobre 2023, pour sensibiliser autour des entraves de solidaires à Grande-Synthe. Cette action fait suite à de nombreuses entraves des autorités qui rendaient très difficile la mise en place des dispositifs (soins, distribution alimentaire et autres) des associations humanitaires. Plus d'une trentaine de solidaire étaient présent.e.s pour distribuer des flyers, du thé et discuter avec les habitant.e.s du Dunkerquois.

Projections

Dans le cadre de la Commission santé mentale, plusieurs projections autour du film « Les mots des autres », portant notamment sur le trauma et le travail d'une équipe mobile Psychiatrie Précarité accompagnant des personnes exilées, ont eu lieu.

- Le 17 décembre 2022 : Une première projection-débat a été organisée à l'occasion de la venue de l'Orspere Samdarra. L'équipe de l'Orspere Samdarra, partenaire du film, ont pu le présenter.
- Le 9 mai 2023 : Projection-débat à Villeneuve d'Ascq.
- Le 10 mai 2023 : Projection-débat à Dunkerque au cinéma Studio 43 en présence du réalisateur.

- Le 11 mai 2023 : Projection-débat à Calais au cinéma l'Alhambra en présence du réalisateur.

Egalement, le 30 octobre à Calais, la PSM a organisé une projection du documentaire d'Alexandra Dols intitulé "*Derrière les fronts*" d'actualité sur la Palestine. Ce documentaire, agrémenté des analyses de la psychologue Dr Samah Jabr, s'intéresse aux effets de l'occupation israélienne sur la santé mentale des Palestiniens. Il s'agit d'appréhender le lien entre l'oppression politique et l'apparition de troubles mentaux, et ainsi saisir les violations de droits fondamentaux liées aux détresses psychologiques, dans un contexte de violence politique.

Rencontres avec les universitaires, institutions et personnalités

Coordination de la venue du Conseil de l'Europe

La PSM a coordonné la visite d'une délégation composée de huit députés européens issus de la Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du [Conseil de l'Europe](#) (APCE). Dans le but d'examiner la situation des personnes à la frontière, l'issue de cette visite donnera lieu à des recommandations du Conseil de l'Europe à la France. Ainsi, une rencontre inter-associative a eu lieu le 25 octobre, pour aborder les différentes problématiques et violations de droits à la frontière. Les associations ont également eu l'occasion d'accueillir le lendemain certains députés sur leurs dispositifs. Le [Rapport de la sous-commission ad hoc chargé d'effectuer une visite d'information à Calais \(France\)](#), est sorti le 8 décembre 2023.

Partenariat avec l'Université de Manchester

Dans le cadre du partenariat avec l'Université de Manchester sur la criminalisation des solidaires à la frontière franco-britannique et au Maroc, Sébastien Bachelet et Marie Hagan, sont venu.e.s présenter [leur rapport « Acts of solidarity »](#) le lundi 30 octobre, qui traite de la criminalisation des solidaires à la frontière franco-britannique, comparée à ce qu'il se passe à la frontière entre le Maroc et l'Union européenne. Ce temps a réuni 25 associatifs et militant.e.s autour d'une conversation riche et animée.

La PSM, vie associative et gouvernance

La PSM mobilise autour de ses différentes instances et développe une organisation plus horizontale – fonctionnement en commissions

Le Conseil d'administration était composé depuis septembre 2022 de 7 membres associatifs et 5 membres individuels. Différents membres ne se sont pas représentés en 2023 (l'Auberge des Migrants, ECNou, Terre d'errance Norrent Fontes, la Maison Sésame et Dominique Ruelle). L'Assemblée générale du 27 mai 2023 a élu un nouveau Conseil d'administration composé de 10 personnes :

- Quatre membres associatifs : Amnesty (représenté par Claire Cleenewerck), le Collectif Cambrésis d'Aide aux Migrants (représenté par Thierry Eloire), le Secours Catholique Pas-de-Calais (représenté par Juliette Delaplace), Vents Contraires (représenté par Johanès Si Mohand).
- Et de six membres individuel.le.s qui sont : Diane Léon, Nathanaël Caillaux, Lou Einhorn, Alexine Fougner, Mehdi Dimpre et Amélie Gatoux.

Le Conseil d'administration se réunit tous les premiers mardis soir du mois depuis janvier 2023 en visioconférence. Trois rencontres ont eu lieu en présentiel en janvier, juin et novembre 2023 notamment pour des temps de travail autour des orientations stratégiques de la PSM.

Commission Finances

Chargée de la gestion des comptes de l'association, de la réalisation des budgets prévisionnels et de leurs suivis, de la tenue de la comptabilité et de la clôture des comptes, la commission finance n'est pas un groupe de travail actif en tant que tel, la charge reposant essentiellement sur les salariées avec un soutien à la relecture ou recherche de fonds des membres du CA.

Le travail de réorganisation et création d'une nomenclature comptable spécifique dû au changement de financement (majoritairement par projet, et non plus sur les missions globales/structurelles PSM) s'est poursuivi en 2023. L'embauche d'un expert-comptable s'est concrétisée en mars 2023 avec la mise en place d'un nouveau fonctionnement pour les éléments comptables.

Un temps de travail avec les membres du CA dédia à l'élaboration collective du budget 2024 est prévu lors d'un temps de CA exceptionnel le 24 novembre.

Commission Employeuse

La commission employeuse est chargée de veiller aux conditions de travail des salariées de l'association, de les accompagner dans la priorisation de leurs actions, et de préparer les éventuelles discussions stratégiques en vue d'un arbitrage par le CA. C'est également elle qui organise les entretiens annuels avec les salariées.

En 2023, la Commission employeuse est composée de 4 membres du Conseil d'administration et des 3 salariées. Plusieurs avancées sont à noter :

- Elle a finalisé son cadrage des ressources humaines via un document cadre intitulé « Être salarié.e à la PSM ».
- Un relais prévention santé a été nommé au sein de l'équipe salariée pour mettre en place un document unique de sécurité en lien avec la Médecine du travail.
- Avec des allers-retours avec le CA, un travail a été mené par rapport à la cohérence du cadre logique et du travail des salariées.

En effet, un important travail a été mené cette année au sujet des ressources salariées et du cadre logique de la PSM.

Tout d'abord, il a fallu faire le bilan du poste de Chargée de formation, de valorisation des outils et expériences du réseau qui a duré un an au sein de la PSM. Ce bilan a amené à mettre à plat le cadre logique avec un double enjeu : celui de rendre visible certaines tâches/projets des salariées et celui de rendre le cadre d'actions plus soutenable et cohérent en termes de charge de travail.

Un travail de priorisation du cadre logique a alors été entamé dès cet été lors du CA en présentiel. Celui-ci sera mis en place dès 2024. Ce travail s'est poursuivi autour des fiches de poste des salariées, et notamment la création d'un nouveau poste PSM à Caen.

Ainsi, l'équipe salariée est composée aujourd'hui de :

Clara Houin, Coordinatrice de la PSM : en charge des commissions de la PSM (commission plaidoyer, commission santé mentale), de l'animation du réseau (animations des inter-associations), de la coordination du Diplôme Universitaire en médiation-interprétation, elle est également personne-ressource pour la construction de stratégies d'actions collectives et de plaidoyer.

Clémentine Le Berre, Coordinatrice juridique : en charge également de l'animation du réseau notamment au sein de plusieurs groupes de travail thématiques (Mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s, Emprise, Groupes Défense des droits des occupant.e.s de terrain, Groupe Femmes/Familles à Calais, Groupe référent à Grande-Synthe, ...), elle répond aux questions juridiques des bénévoles, coordonne ou soutient les contentieux et les actions juridiques, anime des formations et structure le réseau de juristes et avocat.e.s qui soutiennent les membres de la PSM.

Mélanie Philippe, Chargée d'animation du réseau de solidaires en Normandie : en charge de l'animation du réseau des solidaires normand (évaluation des besoins, coordination d'espaces inter-associatifs, soutien des actions collectives, partage d'information et autres), plus particulièrement animation du groupe local normand de la commission thématique "Plaidoyer" de la PSM (coordination avec le volet frontière, animation des réunions, outillage des membres à l'Organisation collective et autres), mais aussi développement du volet de formation de la PSM (co-construction du cycle annuel de formation, organisation des formations, mobilisation, valorisation et diffusion des outils et expériences du réseau).

Également, l'équipe PSM s'est renforcée cet été par l'embauche d'une stagiaire Aimée Hugot qui a particulièrement appuyé en tant que juriste la Commission Santé mentale, en réalisant un diagnostic des leviers juridiques pour obtenir de l'interprétariat dans les consultations de psychologie ; mais aussi en écrivant les parties sur l'accès au droit du nouveau site internet de la PSM.

Des réunions d'équipe ont lieu sur une base hebdomadaire.

Commission Bienveillance et gestion des conflits

En veille faute de capacité humaine, l'objectif de cette commission est de garantir le respect du cadre de fonctionnement de la PSM (articles 5 à 7 de son règlement) et peut le faire évoluer en fonction des besoins et améliorations proposées.

Un temps dédié de formation pour outiller cet espace et le relancer en tant que commission de travail est en cours de réflexion pour l'année 2024.

La PSM améliore sa communication interne

Commission Communication

La commission communication est chargée d'animer et d'améliorer les différents outils de communication interne du réseau : la newsletter (982 abonné.e.s), la page Facebook de la PSM (1409 abonné.e.s), et le site internet (3 400 visites par mois).

Un petit groupe composé des salariées et de six membres du CA s'est réuni à deux reprises cette année pour travailler sur la communication de la PSM :

- **La Newsletter** : c'est une parution mensuelle, mise en pause à partir de juillet 2023, faute de capacité humaine pour poursuivre. La commission relance actuellement son fonctionnement, notamment avec l'embauche d'une troisième salariée en septembre. Elle comporte : l'actualité des lieux de vie des personnes exilées bloquées à la frontière

franco-britannique et ailleurs ainsi que celle des associations ; des informations et des outils juridiques ; des propositions de lectures pour mieux comprendre la situation et réfléchir. Une évaluation a été effectuée cet été, avec un questionnaire qui a reçu 34 réponses. Ces contributions vont permettre de relancer la newsletter en prenant en compte les retours des lecteur.ice.s.

- **La page Facebook** : La page de la PSM permet de relayer des informations du réseau, des informations de la PSM, mais aussi des articles de prise de recul. Particulièrement prise en charge par les salariées, la page a surtout vocation à être en soutien et relai des publications telles que les communiqués de presse des associations situées sur l'ensemble de la frontière.
- **Lancement du site internet** : Si le nouveau site a pu être présenté à l'Assemblée générale en 2022 sous un format "vitrine" pour impliquer les bénévoles dans sa co-construction : <https://dev.psmigrants.org/>, après un travail de transfert et de cadrage du contenu, il devrait être mis en ligne en 2024.